PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 776 publiée le 18 décembre 2020

LES LAICS ET LA DEFENSE DE LA MESSE TRADITIONNELLE

Entretien avec Cyril Farret d'Astiès à propos de son ouvrage les cinquante ans du missel de Paul VI

Cyril Farret d'Astiès vient de publier aux éditions Presses de la Délivrance : *Un heureux anniversaire. Essai sur les cinquante ans du missel de Paul VI*. Nous l'avons interrogé sur cet ouvrage, entendant souligner à cette occasion l'importance que les laïcs ont joué, et continuent à jouer, dans la défense de la messe traditionnelle.

Lorsque la messe tridentine a été *de faco* interdite il y a cinquante ans, c'est parce que ses utilisateurs, obéissant à l'instinct de la foi du peuple chrétien, au *sensus fidelium*, se sont battus pour qu'elle continue à être célébrée, qu'elle s'est maintenue. Ils ont soutenu, et même parfois aidé à s'engager, les prêtres courageux qui ont continué à la dire, puis ils ont assisté les communautés qui se sont organisées pour donner des prêtres traditionnels, Fraternité Saint-Pie-X, instituts Ecclesia Dei. Ces efforts ont été très concrets (aide matérielle aux prêtres et communautés, nombreux kilomètres chaque dimanche pour assister au saint-sacrifice), mais aussi intellectuels et éditoriaux, par la publication de revues, de brochures, d'essais. Qu'on pense à l'importance des publications de Jean Madiran, Arnaldo Xavier da Silveira, Louis Salleron, Romano Amerio, et de tant d'autres, aux côtés de prêtres comme le P. Calmel, l'abbé Dulac, d'évêques comme Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer.

Aujourd'hui, c'est Cyril Farret d'Astiès, qui à son tour, explique paisiblement, mais sans concession, quels immenses dommages pour la foi et la piété a causé la réforme liturgique qui a suivi le concile Vatican II. N'y a-t-il pas dans la démarche de tous ses laïcs qui, depuis un demi-siècle, militent ainsi par leur pratique religieuse ou par leur plume, un fruit paradoxal de Vatican II qui, dans son décret *Apostolicam actuositatem* sur l'apostolat des laïcs avait affirmé « sa volonté de rendre plus intense l'activité apostolique du Peuple de Dieu » ?



Paix Liturgique - Vous êtes un laïc… qui poursuit sur le sujet de la défense de la liturgie l'action de nombreux laïcs qui vous ont précédés : Comment expliquez-vous cette place très importante des laïcs dans la défense et la promotion de la liturgie traditionnelle ?

Cyril Farret d'Astiès - Effectivement, je suis laïc, père de famille et j'exerce différentes activités professionnelles ou associatives. Je ne suis pas théologien, ni historien, et pourtant j'avais depuis longtemps la volonté d'écrire un essai sur le sujet si central, si essentiel qu'est celui de la liturgie. J'avais déjà un peu abordé le sujet liturgique mais en utilisant des chemins de traverse dans mon roman *Balade buissonnière* ainsi que dans un recueil de nouvelles. Et en cela, effectivement, je ne suis pas tu tout précurseur. La défense de la liturgie traditionnelle dès le milieu des années 1960, a été en grande partie le fait de laïcs de diverses conditions : Tito Casini, Jean Madiran, Cristina Campo, Michel de Saint-Pierre, Marie Carré, Louis Salleron, et même d'une certaine manière Serge Lama ou Agatha Christie ! Je ne prétends pas arriver à leurs chevilles mais je leur suis extrêmement reconnaissant d'avoir très tôt perçu l'enjeu essentiel de la réforme liturgique, d'avoir inlassablement ferraillé et d'avoir montré la voie !

Il existe, me semble-t-il, deux raisons principales à cet engagement des laïcs dans le débat liturgique.

Tout d'abord, si les ministres du culte sont des clercs depuis l'institution des sacrements par le Christ lui-même, les fidèles assistent et participent à toutes les actions liturgiques. La prière publique de l'Église est l'action de tout le peuple de Dieu. C'est d'ailleurs notre premier devoir d'homme : que Votre nom soit sanctifié ! Nous avons toujours été incités par le clergé à prendre part aux vêpres, à assister à la messe en semaine, à processionner… Nous sommes très concernés. Il est donc logique que des laïcs un peu avertis ou éclairés se soient inquiétés de ce qu'on allait leur imposer. D'autant plus que les réformes étaient menées au prétexte de rendre le culte plus accessible et plus compréhensible aux fidèles !

L'autre raison tient, me semble-t-il, à une plus grande liberté et à une plus grande indépendance des laïcs. L'obéissance due à leur évêque par les prêtres et promise le jour de leur ordination (quand bien même est-elle subordonnée à la Vérité qui est le Christ lui-même) est un aspect important de l'Église hiérarchique

au sens le plus surnaturel de cette expression. C'est encore plus vrai chez les religieux. Les laïcs par nature n'ont pas le même rapport d'obéissance vis-à-vis du clergé. Quand bien même la fidélité à une paroisse, l'appartenance à un diocèse, sont des liens importants, la stabilité des laïcs (plus encore à l'époque moderne) est fluctuante. Aussi les laïcs ont-ils très vite exprimé leur étonnement et ont-ils interpelé leurs pasteurs au vu des transformations totales qu'ils constataient partout et en tous domaines.

Paix Liturgique - Vous insistez sur l'obéissance imposée aux clercs et aux laïcs. Pensez-vous que cette question de l'obéissance soit importante ?

Cyril Farret d'Astiès - Elle est essentielle pour comprendre la manière dont a été imposé le nouveau missel, elle est tout aussi importante pour comprendre comment restaurer l'ancien.

Rappelons tout d'abord que l'obéissance est une belle et grande chose. Une vertu qui n'est pas toujours évidente à acquérir, en particulier pour des caractères forts et indépendants ! Elle nécessite éducation de la volonté et discernement car l'obéissance n'est pas une fin en soi. Elle est nécessairement subordonnée à la vérité, au bien, à la morale… Permettez-moi à ce sujet de faire une petite digression qui n'est pas si éloignée de notre sujet : je constate avec joie et gratitude que des évêques, pour la première fois et depuis très longtemps, ont appelé à désobéir au pouvoir politique dans l'absurde affaire de la limitation à 30 fidèles dans les lieux de cultes.

Le pape Benoît XVI dans une homélie rappelait que « l'autorité d'enseigner, dans l'Église, comporte un engagement au service de l'obéissance à la foi. » Il est évident que l'obéissance que nous devons aux autorités religieuses est très précisément fondée sur la foi. C'est parce que les autorités religieuses transmettent la révélation dans la succession apostolique et en fidélité à la tradition, que nous devons leur obéir, y compris dans de petites choses. Désobéir est un acte grave et il fallait donc que le motif le soit aussi. Si une partie de ceux qui se sont opposés à la réforme liturgique ont refusé d'adopter le nouveau missel, c'est précisément parce qu'ils ont jugé qu'il y avait un enjeu supérieur.

Jean Madiran avec sa fougue écrivait dans L'hérésie du XXe siècle : « Vous vous êtes bien trompés en imaginant que nous marcherions n'importe où et accepterions n'importe quelle religion, par séidisme, du moment que les *directives* nouvelles auraient la garantie *épiscopale*. (…) Nous n'obéissons pas aux farces. Parce que nous prenons très au sérieux l'obéissance et l'autorité, nous savons depuis toujours qu'aucune obéissance aux hommes ne peut prétendre nous faire aller contre l'obéissance à Dieu (…). »

Certains ont donc désobéi en refusant de célébrer (ou d'assister à) la nouvelle messe et en continuant de célébrer (ou d'assister à) l'ancienne. Et on les a montrés du doigt pour cette raison, et on les a mis de côté en imposant très souvent comme tout préalable une obéissance aux nouvelles lois et une adoption des nouvelles pratiques.

Mais patatras ! On sait à présent que l'ancien missel ne pouvait pas être supprimé, qu'il ne l'a pas été et qu'il ne le sera jamais ! Que les interdictions étaient illégitimes, que les obligations étaient abusives ! Une commission cardinalice en 1982 avait statué sur l'épineuse question du statut juridique de l'ancien missel ; question presque totalement réglée par le motu proprio *Summorum Pontificum* de 2007. Cela oblige nécessairement à une relecture des événements qui se sont déroulés depuis les années 70 !

Il serait donc extrêmement salutaire que la question liturgique soit à présent traitée pour elle-même en écartant la question d'obéissance qui n'a pas lieu d'être. La liturgie traditionnelle est-elle oui ou non, en elle-même, plus conforme au culte, à la compréhension du mystère, au respect de l'eucharistie, à l'édification des fidèles ? Ce sont les seules questions que clercs et laïcs devraient aujourd'hui se poser.

Paix Liturgique - Vous titrez votre livre *Un heureux Anniversaire ?* N'est-ce pas l'occasion de faire un point sur la crise qui secoue l'Église depuis 50 ans et plus… et d'en tirer quelques conclusions ?

Cyril Farret d'Astiès - Mais tout à fait ! On promettait par la réforme liturgique un printemps dans l'Église ! On allait voir ce que l'on allait voir ! Et bien nous voyons ! Le printemps a été pluvieux, extrêmement pluvieux. Les fidèles ont fui. La croyance dans les principaux dogmes de la foi catholique s'est effondrée non seulement parmi les fidèles qui demeurent, mais parmi le clergé et jusqu'aux plus hauts degrés de la hiérarchie ! Il ne reste plus pierre sur pierre de l'antique édifice. Qui peut le contester ? Vous aurez d'ailleurs noté que personne n'a fanfaronné au sujet de cet anniversaire du nouveau missel, pas de hors-série de *La Croix*, pas de solennité particulière lors des assemblées de la Conférence des Évêques de France (CEF) à Lourdes, aucun texte de quelque importance ni à Rome ni en France. L'échec est tellement cuisant que tout le monde regarde ailleurs et fait semblant de ne rien remarquer. Tout le monde !

La liturgie est à la fois le révélateur de la crise et son carburant.

Certes ce n'est pas la promulgation du nouveau missel qui a fait naître le modernisme, cet égout collecteur de toutes les hérésies qui inquiétait tant saint Pie X. Cependant il est indéniable que toutes la pensée moderne du XXe siècle a préparé le chemin à la réforme liturgique ; les réformateurs étaient tous épris d'idées nouvelles et ils avaient expérimenté, plus ou moins clandestinement, leurs lubies pastorales qui ont trouvé une application concrète et définitive dans le nouveau missel (suppression de l'offertoire, participation horizontale, abandon de l'orientation, usage systématique du vernaculaire, simplification méthodique de tous les rites...). Une fois imposées ces transformations radicales de la totalité de l'édifice liturgique, les fidèles et les clercs qui ont dû les appliquer ont fini par en intégrer les fondements théologiques suspects et nous en sommes arrivés en 2020 à voir des évêques recevoir la communion des mains d'une jeune fille, le culte rendu à la déesse Pachamama au cœur du Vatican, des évêques qui donnent sciemment l'eucharistie à des protestants comme à des divorcés civilement remariés…

Si le culte n'est pas un catéchisme, son expression est nécessairement le reflet de la croyance. La liturgie exprime la foi. Et la foi s'exprime et se répand par le culte. Le rit, selon une très belle expression du RP de Blignières employée lors du pèlerinage des dix ans de *Summorum pontificum*, c'est ce qui rend sensible la vérité.

La crise liturgique est donc naturellement liée à la crise de la foi. Et si la restauration de la liturgie est la priorité des priorités car elle concerne Dieu lui-même présent réellement dans l'eucharistie et par les sacrements, la restauration du catéchisme, du droit canon ou encore de la pastorale doivent accompagner cette restauration.

Paix Liturgique - Beaucoup de nos contemporains pensent que si l'Église avait usé d'un peu plus de pédagogie... elle aurait réussi à imposer sa réforme...

Cyril Farret d'Astiès - Peut-être… Peut-être que les vexations, le mépris, le cléricalisme, l'autoritarisme, la fuite en avant, l'outrance ont fait prendre conscience à certains catholiques de l'ampleur et de la profondeur de ce qu'impliquait la réforme liturgique. Peut-être que cette conscience a fait naître un mouvement numériquement assez restreint mais dynamique, combatif, résolu et fécond.

Mais je crois au contraire que si l'Église avait usé de patience et offert immédiatement indult et possibilités de conserver les anciens livres, la réforme n'aurait probablement pas été appliquée comme elle l'a été. Beaucoup de catholiques parmi ceux que Yann Raison du Cleuziou définit comme « observants » (je pense entre autres à la communauté Saint-Martin, à l'Opus Dei et à une foule indénombrable de prêtres et de fidèles) auraient conservé l'ancienne messe. Car ces « observants » recherchent et aspirent à une liturgie qui réponde pleinement à sa finalité de culte public rendu à Dieu. Et vous comprenez que l'on rejoint ici finalement la question de l'obéissance.

C'est pourquoi il me semble temps pour ces catholiques « observants » qui ont choisi l'usage du nouveau missel de manière conjoncturelle (par obéissance !) de mettre à plat objectivement les difficultés du nouveau missel et de prendre conscience de tout ce dont ils se privent en ne célébrant pas avec l'ancien ordo !

Paix Liturgique - Donc les questions liturgiques ne sont pas seulement rituelles ou esthétiques ou du domaine de la sensibilité mais directement liées à notre Foi ?

Cyril Farret d'Astiès - Dans un numéro de 1969 de la revue *La Pensée Catholique* un groupe de théologiens faisait cette remarque : « On est fondé à craindre que, ne mettant plus en évidence le Sacrifice de Jésus, l'*Ordo Missæ* ne le voue en fait à l'oubli ; car ce Sacrifice est une réalité trop surnaturelle pour que l'homme puisse, sans signe, s'en souvenir et en vivre. » Cette remarque est essentielle, elle était totalement prophétique, j'aurai pu l'inscrire en exergue de mon essai tant elle résume toute la problématique de la comparaison des deux missels.

Je voudrais aborder un point qui me semble très sensible mais qu'il est essentiel de traiter. Il faut le faire avec tact et prudence, je ne suis pas certain d'y être parvenu dans mon livre. Il existe autour de la question liturgique beaucoup d'affect et de sensibilité car le sujet a déchaîné les passions, a imposé des prises de positions tranchées, a obligé à des choix publics personnels (mais aussi familiaux et communautaires). Il est indéniable que des motifs de sensibilité, d'esthétique, d'habitude expliquent certains choix. Tout cela fait que pour des motifs psychologiques, il est difficile de reposer la question liturgique de manière froide et théorique. Le motu proprio de 2007 qui est un événement considérable et dont je ne finis pas de rendre grâce, a cependant eu un inconvénient me semble-t-il : celui de faire du choix de la forme liturgique un choix à la fois personnel et, d'une certaine manière, relatif. Un des objectifs de ce motu proprio était d'apaiser toutes les parties en offrant une ouverture extrêmement large de l'usage de l'ancien missel tout en essayant de conserver l'unité, d'où cette idée

séduisante (mais peut-être avant tout tactique) des deux formes de l'unique rit romain. Or, si des considérations esthétiques ou de sensibilités sont toujours légitimes dans le cadre d'un bien objectif (on peut être personnellement très sensible à la liturgie dominicaine, on peut bien préférer les ornements « gothiques » aux ornements « romains »…) les choix fondamentaux qui doivent guider une fois pour toutes l'adoption de l'ancienne messe reposent sur des critères de foi.

Puisque la réforme a été entreprise pour deux motifs essentiels : « que cette restauration organise les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient » (*Sacrosanctum concilium* 21) et que « le sacrifice de la messe, même par sa forme rituelle, obtienne une pleine efficacité pastorale » (*Sacrosanctum concilium* 49). Puisque la pastorale qui découle de cette liturgie a fait fuir le peuple de Dieu. Puisque la majorité de ceux qui restent ne sait absolument plus ce qui se passe à la messe, ce que sont les sacrements, ce qu'est l'Église. Puisque la célébration des deux missels est autorisée… alors il est plus que temps de retrouver les anciens usages !

Paix Liturgique - Que diriez-vous à tous ceux qui vont découvrir votre livre ?

Cyril Farret d'Astiès - Cet essai s'adresse à tous les catholiques sincères, aux ca-tholiques « observants ». J'essaie d'y démontrer à partir des textes officiels de l'Église quel est l'esprit et la lettre du nouveau missel, de démontrer que ses faiblesses natives et structurelles conduisent de manière massive à une perte de compréhension des réalités surnaturelle que recouvre la liturgie.

Mais au-delà de ce risque quasi-systématique, en se privant des anciens livres, non seulement on se prive (on prive sa famille, ses fidèles, sa communauté) de richesses rituelles d'une incomparable profondeur et d'une très grande spiritualité, mais on prive Dieu lui-même de la perfection que 2000 ans de chrétienté ont lentement façonnée pour Lui rendre le culte qui Lui est dû !

N'oublions jamais ! Jamais ! Que dans la liturgie tout doit être orienté vers notre Créateur. Alors venez et voyez chers amis du Bien, du Beau et du Vrai… Le trésor des anciens livres liturgiques est le trésor commun de tous les catholiques latins, ce n'est pas le privilège d'une petite caste de privilégiés. La liturgie traditionnelle est d'une si profonde richesse qu'elle nourrit toute une vie de contemplation, elle prépare notre âme à son éternité qui ne sera rien d'autre que la participation à la liturgie céleste. On ne peut mieux fortifier notre désir du Ciel qu'avec cette forme liturgique si mystagogue, si orientée, si Christo-centrée ! La liturgie traditionnelle est, peut-être aujourd'hui plus encore qu'hier, le remède à notre avachissement spirituel, à la séduction du monde, aux prétentions du vieil homme.

Comme Monseigneur Thomas Gullickson (nonce apostolique en Suisse) l'a affirmé lors d'une rencontre avec des prêtres célébrant l'ancien rit, je crois très sincèrement que « l'ancienne messe est l'avenir de l'Église ».

Depuis les années 60, la déchristianisation dans les pays de vieille culture chrétienne est cataclysmique. La phrase de saint Luc: « Trouvera-t-il encore la foi sur terre? » suscite en nous l'écho d'une tragique angoisse. Cette apostasie du peuple de Dieu semble bien avoir pour combustible — sans négliger d'autres facteurs puissants — les redoutables chamboulements du culte que l'Église a connus à partir de l'*aggiornamento* du concile de Vatican II.

La question liturgique est centrale tant dans la crise que dans la reconquête des âmes car la liturgie est éminemment l'action cultuelle qui nous relie à Dieu et le rend présent. Le missel de Paul VI, par les transformations majeures du culte qu'il a provoquées, a fait des ravages dans les rangs des fidèles. Ce missel a davantage été fait pour rassembler le peuple de Dieu que pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû.

Même lorsqu'il est célébré par une nouvelle génération de prêtres fervents et dévoués, le nouvel *ordo missæ* fait preuve de grandes lacunes et prive l'Église de trésors liturgiques qui expriment – entre autres choses – magnifiquement la foi en l'Eucharistie.

9 782381 320045

ISBN: 978-2-38132-004-5

22 €